

4/ L'ACCÈS AUX DROITS DES PERSONNES : LES DIFFICULTÉS LIÉES À LA VOLONTÉ POLITIQUE

Je ne demande qu'à être détrompé, mais je ne connais pas d'expression politique forte dans le domaine des migrants âgés. Il ne s'agit pas que l'Etat définisse une politique spécifique pour eux, mais qu'il définisse clairement comment, dans une politique de droit commun, prendre en compte un certain nombre de particularités, comme celles des migrants âgés, comment cela se décline sur les territoires, dans les institutions. L'Etat aujourd'hui est largement déconcentré, décentralisé. Les questions de prise en charge du vieillissement sont largement partagées entre les partenaires sociaux, les départements et l'Etat, mais celui-ci, me semble-t-il, a une responsabilité essentielle en termes d'impulsion. On peut regretter que les divers rapports sur le sujet n'aient pas été suivis d'effet : l'excellent rapport de l'IGAS en 2002, Julie LE GOFF l'a rappelé, qui est le meilleur document politique sur ce thème ; le rapport élaboré par le Haut Conseil à l'Intégration, intéressant, moins fouillé que celui de l'IGAS, mais qui avait le mérite de se pencher sur ces questions ; un rapport confié à des personnes présentes dans la salle, Anne FEVOTTE et Christiane MARTEL. On pourra faire preuve de bonne volonté les uns les autres, on pourra, grâce à des initiatives militantes et associatives, faire en sorte que des choses aillent mieux, que des partenariats se nouent, que des formations s'organisent, etc., mais tant qu'il n'y aura pas une volonté politique forte, qui se déclinera sur les territoires et mettra l'ensemble des partenaires dans la discussion, nous n'avancerons pas.

Je voudrais terminer ce rapport d'étonnement sur ce qui était le sujet de ce colloque : l'accès aux droits et les réponses de proximité. Que veut dire être proche de ces publics ? A quelles conditions cela peut-il se faire ? Faut-il vraiment être proche ? La notion de proximité est aujourd'hui à la mode : il faut "être proche", il faut que les politiques soient proches des citoyens. Un premier ministre en avait fait, il y a quelques années, un de ses slogans majeurs d'intervention. Il me semble plus judicieux de parler de "bonne distance" plutôt que de proximité, et je distinguerai **trois variables** :

LA VARIABLE DE POSITION

Elle encourage les professionnels, les politiques ici présents, les militants associatifs, à faire preuve de présence, d'attention, d'empathie, voire de compassion envers différentes personnes. Cette dimension, cette variable de position, je la retrouve aussi autour d'une notion qui a été mise en place par ADOMA autour de la notion de veille sanitaire et sociale, c'est-à-dire qu'elle comporte une dimension de proximité géographique. Il faut que les professionnels soient proches, qu'ils nouent des rapports de confiance, cette confiance se nouant dans la durée. Cette dimension temporelle est d'autant plus importante que vieillir, c'est aussi quelquefois voir se dégrader très rapidement une situation d'hygiène, de nutrition, d'isolement. Il a été noté d'ailleurs que, paradoxalement, les migrants âgés sont souvent des gens silencieux, invisibles. Il importe alors d'articuler une dimension de proximité et d'intervention de droit commun. Il y a une nécessaire complémentarité entre professionnels de santé, militants associatifs, gestionnaires de foyers ou de logements.

LA VARIABLE D'INTERACTION

Etre proche, ce n'est pas simplement être présent, c'est aussi être à l'écoute et adapter son intervention, l'expliquer, se faire comprendre, faire aussi participer les migrants âgés. D'ailleurs on peut regretter qu'ils ne soient pas encore assez présents à ce colloque. Des conseils de concertation existent aujourd'hui dans les foyers de travailleurs migrants, des associations tentent de leur donner la parole. Etre proche, trouver la bonne distance, c'est aussi le fait d'aller au-delà d'une demande non formulée pour découvrir le besoin. Les différences culturelles, s'ajoutant au problème de la langue, renferment une différence de pratique sociale, de compréhension. Il est nécessaire d'y réfléchir et sans doute de se former.

LA VARIABLE D'INTERVENTION

Dans l'exercice professionnel, nous appliquons souvent des lois et nous avons à faire à des ayants droit, nous sommes dans l'expression d'une généralité. Je pense qu'être vraiment républicain en France, c'est intervenir avec cette notion générale de l'égalité dans l'accès aux droits, mais aussi en tenant compte de la particularité de la situation des personnes. Je n'aime pas beaucoup la notion de droit à la différence, qui conduit trop souvent à la différence des droits, je penche plutôt pour un socle qui considère qu'il faut vraiment travailler sur l'égalité des droits en adaptant nos comportements. Une expression, qui nous vient du Canada, parle "d'accommodement réciproque". Je pense que nous avons à nous accommoder réciproquement, migrants âgés, associations, professionnels et peut-être politiques, afin d'être dans un système d'écoute et de réponse adaptée à la situation des migrants âgés.